

Courrier du médecin vaudois

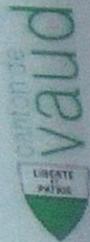
— Revue de la Société vaudoise de médecine



WANTED



Département de la santé et de l'action sociale



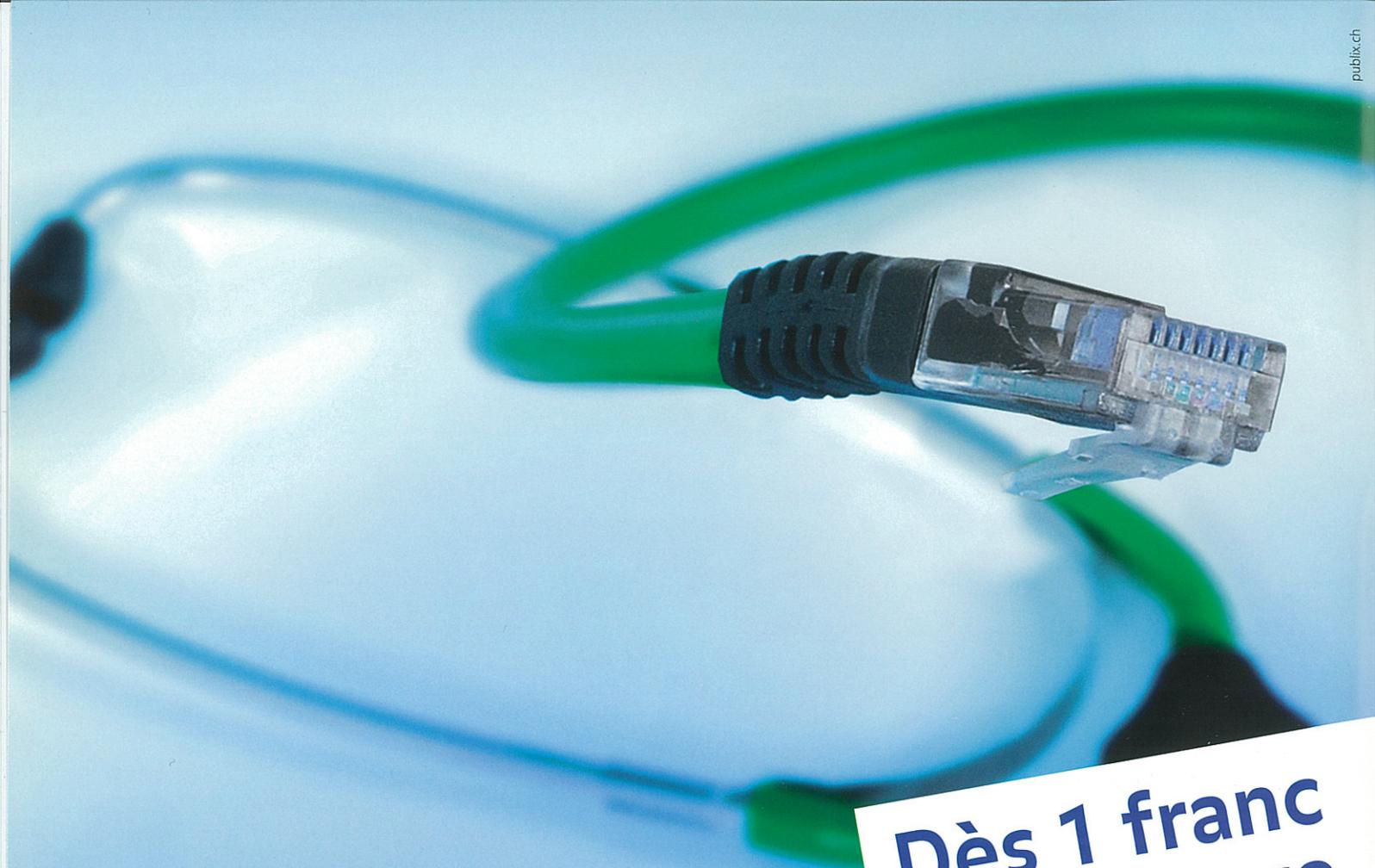
Mission: le médecin cantonal est le médecin-conseil de l'Administration cantonale, en application de la Loi sur la santé publique vaudoise du 29.05.85 (état au 01.01.07). En tant que membre de la direction du service de la santé publique, il participe à l'orientation des décisions de santé publique du canton, du Chef du DSAS, de l'Etat major et des divisions du service de la santé publique. Il contribue à anticiper les problématiques émergentes de santé publique et les stratégies à privilégier. En tant qu'autorité sanitaire, il explicite et fait respecter le cadre déontologique et légal dans lequel s'exercent les responsabilités des professionnels de la santé. Le Médecin cantonal est responsable de la division du médecin et du pharmacien cantonal (ci-après MCPC). La division MCPC, comprend actuellement 5 unités: Unité des maladies transmissibles; Unité du Pharmacien cantonal; Unité des mesures sanitaires d'urgence; Unité de Médecine, santé, sécurité au travail et Unité générale du médecin cantonal.

Médecin cantonal-e

Profil: diplôme fédéral de médecin. Formation 100%, réél. 7274
Expérience professionnelle de 8 ans au minimum ou 7 FMH en santé publique. Blassement honorifique ou en cabinet de 2 ans minimum. Expérience clinique en état-canton de Vaud. Expérience en cabinet de 2 ans minimum, de préférence dans la vente. Intérêt et compétence de santé publique ou de médecine et pré-sances et intérêt pour les questions éthiques et juridiques. Capacité de Connaissner en équipe et aptitude à déléguer. Qualité d'écoute, entreg fonction-traitement diplomatique et d'arbitrage. Capacité à fa-cadres imposés par la déontologie et les lois. Capacité à fa-l'hétérogénéité de façon synthétique et rapide. Sens du service public. Capacité de l'engagement dans la gestion de programmes et/ou de projets. Compétence courantes de présentation d'exposés, de synthèse. Compétence réduction. Maîtrise de l'anglais, de l'allemand et bonne co-

3 Dossier:
Petit guide à l'usage
du médecin cantonal

13 Grève et manifestation
des médecins
le 24 mars 2009



Jamais

l'administration
d'un cabinet n'a été
si simple et
si bon marché

Dès 1 franc
par facture

Tout ce dont vous avez besoin pour facturer avec la Caisse des Médecins est un mot de passe. Nul besoin de logiciels pour inclure les mises à jour et la sauvegarde de toutes les données ainsi que la gestion des débiteurs et bien d'autres choses encore.

Ä

K

ÄRZTEKASSE

C

M

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud
Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier
Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69
www.caisse-des-medecins.ch
vaud@caisse-des-medecins.ch

Médecin cantonal... mission impossible?



Le système sanitaire évolue vite, les attentes du monde politique et de la société sur les questions liées à la santé se font de plus en plus pressantes. Tout le monde apporte sa solution, avec plus ou moins de bon sens. A tel point que des décisions importantes sont (parfois) prises par des personnes hors de la réalité des problèmes de la santé. Comme le rappellent les coprésidentes de l'AMOV (en page 7), certains sujets ne peuvent être traités que par des professionnels qui

ont été formés longuement à la réalité de la relation thérapeutique, des maladies, des limites de la vie et de la mort ou à d'autres sujets spécifiques de la santé.

Panique à bord, angoisses, perte du contrôle... Tout le monde cherche conseil auprès du médecin cantonal, demandé sur tous les fronts, sollicité officiellement ou officieusement sur de multiples sujets.

Le médecin cantonal, à la fois interface entre tous les intervenants, médiateur, autorité, relais d'information, doit-il être un être supérieur? Mission impossible pour un seul homme? Quelles compétences doit-il avoir? Ce Dossier du *CMV* tente de répondre en donnant la parole à des représentants de groupements de la SVM et à l'Association suisse des patients. Le Dr Francis Thévoz rappelle le contexte historique du rôle du médecin cantonal.

Doué de charisme, le médecin cantonal sera respecté par toutes les parties en présence. Il doit connaître le monde médical, tant ambulatoire qu'hospitalier, tant privé qu'étatique. Il doit avoir des sensibilités en santé publique. Il doit avoir connaissance des rouages de l'Etat. Il doit savoir trancher et s'imposer avec diplomatie. Il doit aussi et surtout être placé dans une position hors de toute influence, qu'elle soit corporatiste, étatique ou politique. Sinon, il ne sera que l'instrument d'un pouvoir et ne sera pas respecté.

L'expérience récente de la rougeole nous rappelle qu'il ne faut pas mélanger les rôles. Cet exemple montre que ce n'est pas aux représentants du monde politique mais au médecin cantonal que revient la responsabilité de s'assurer que le corps médical fait son travail.

Dr Henri-Kim de Heller

Sommaire

Dossier **3-9**

A quelques jours de l'annonce officielle de la nomination du nouveau médecin cantonal, il apparaît intéressant de se poser la question de savoir ce que les médecins vaudois attendent de lui ou d'elle. Leurs réponses sont à la fois diverses et semblables. Puisse ce Dossier du *CMV* être utile à celui ou celle qui occupera prochainement cette fonction!

SVM Express **10-13**

Laboratoire: Des médecins déterminés.

Portrait de membre **15**

Le Dr André Burdet, chirurgien orthopédiste retraité, voyage sur terre pour mieux explorer le ciel. Rencontre dans la Broye avec un astronome amateur mais néanmoins éclairé.



Calendrier médical vaudois **16**

Dossiers médicaux personnalisés et tous vos imprimés médicaux

25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



IMPRIMERIE
FLEURY

Imprimerie Fleury
Rue des Petits-Champs 13
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19
F 024 425 62 12
www.imprimeriefleury.ch

les blanchisseries générales



rue des petits champs 7
1400 yverdon-les-bains

tél. +41 24 42 42 061
fax +41 24 42 42 063

info@lbgsa.ch
www.lbgsa.ch

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

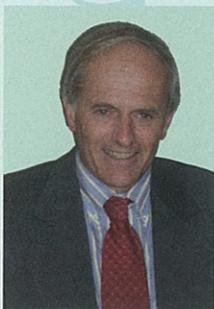
1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01

Ce qu'en pense...

Dr Georges Dupuis
Médecin cantonal et chef du Service de la santé publique du canton du Valais

Qu'attend-on du médecin cantonal ?

Un poste « phare », titrait la presse récemment ! Vraiment ? En réalité, très rarement, en observant depuis vingt-cinq ans ce qui se passe dans les différents cantons.



Ne serait-ce pas plutôt en Suisse le poste de chef du Service de la santé publique qui pourrait avoir une certaine influence sur la politique de santé ?

Les gouvernements cantonaux ne peuvent presque jamais nommer de médecins (en tant que professionnels de la santé et non comme syndicalistes) à ce poste puisque ces derniers s'en désintéressent pratiquement toujours. Dommage !

Mais au fait, un phare n'est-il pas destiné à prévenir les marins d'un danger ? Oui, s'il est allumé ! Alors, espérons !

Agent de liaison mais pas agent double

La SVM est représentée dans le processus de sélection du futur médecin cantonal dont la décision appartient au chef du Département de la santé. Le domaine médical ne se régissant pas par décret, seules son expérience de terrain et sa compétence assureront au médecin cantonal, homme ou femme, la crédibilité, l'autorité et l'ascendant nécessaires à sa fonction de liaison entre médecine et santé publique. Nous n'attendons pas de lui qu'il soit un lobbyiste et la SVM a déjà un président.

P.-A. Repond,
secrétaire général SVM

Petit guide à l'usage du médecin cantonal

Une main de fer dans un gant de velours

Dr Francis Thévoz

Le médecin cantonal exerce une fonction noble, il représente l'autorité légale, morale et administrative sur une profession « indépendante ». Ce qui exige du titulaire de nombreuses qualités, rarement réunies chez un seul individu.

La représentation et la matérialisation de l'autorité sanitaire auprès des médecins comme la défense de l'éthique médicale et de la liberté professionnelle auprès du pouvoir politique constituaient dans le passé un cadre d'activité relativement clair et simple pour le médecin cantonal. Les dernières décennies ont vu se développer la prévention, l'activité des ligues de la santé et l'intervention fédérale dans des domaines d'obédience jusqu'alors cantonaux (planification hospitalière universitaire, assurance maladie, hyperactivité de l'Office fédéral de la santé publique/OFSP).

Les nombreux problèmes liés à la toxicomanie, à l'alcoolisme, les modifications comportementales touchant à l'interruption de grossesse ou à la fin de vie, la prise en charge plus active des adolescents, des enfants victimes de

violence et des délinquants psychopathes ne sont que des échantillons de la diversification des tâches.

“

La tâche est donc devenue plus complexe, l'autorité moins claire.

”

Depuis 1985, le médecin cantonal n'est plus le chef incontesté de la santé publique vaudoise. Sur les nombreuses fermetures d'hôpitaux, la pléthore ou la pénurie médicale, la planification hospitalière et les constructions d'EMS, son avis est à peine recherché. Le chef du service cantonal de la santé publique a pris une importance plus grande dans la loi modifiée et dans les responsabilités

un événement

inEDIT



BEAULIEU LAUSANNE
CENTRE DE CONGRÈS & D'EXPOSITIONS



LE SALON DU MIEUX-VIVRE

9 / 10 / 11 AVRIL 2010

BEAULIEU LAUSANNE

- BEAUTY & WELLNESS
- FOOD & COOK
- SERENITY
- SPORT & MOVE

Life²

assumées. L'OFSP tend peu à peu à influencer les médecins cantonaux qui s'en accommodent. La tâche est donc devenue plus complexe, l'autorité moins claire. Dans des territoires à lui réservés autrefois, agissent d'autres intervenants. Cela place indiscutablement le médecin cantonal d'aujourd'hui devant de nouvelles situations et obligations.

Le Janus policier sanitaire du canton

Alors, quelles sont les qualités qui lui sont nécessaires? Avant tout du caractère et de l'autorité. La mission difficile de tenir tête aux décideurs politiques et à l'administration invasive d'une part, de faire corps avec les médecins et de savoir faire baster ceux d'entre eux qui salissent la profession ou menacent les malades d'autre part, demande clarté et fermeté. Il faut absolument que le médecin cantonal soit reconnu par ses pairs qui sont d'ailleurs consultés lors du choix. Une main de fer dans un gant de velours, mais avant tout une personnalité respectée du corps médical.

“

Cette indépendance est vitale pour la profession médicale.

”

Il doit bien sûr aussi disposer de connaissances médicales et professionnelles indiscutables, préalables à l'autorité parmi ses pairs et à l'indépendance de jugement et d'action devant l'exécutif cantonal. Cette indépendance, vitale pour la profession médicale, l'est surtout pour la prise en charge optimale des malades. La discussion actuelle sur l'ouverture ou non de nouveaux cabinets devrait être menée par les médecins cantonaux. Ce sont eux qui devraient montrer aux Couchepin et Maillard que les attaques sur le laboratoire du médecin sabotent le cabinet du généraliste et auront des effets catastrophiques sur la qualité de la médecine ambulatoire. Le rôle de consultant privilégié du chef de Département exige bien sûr confiance réciproque et respect mutuel. Idéalement, tous deux forment une équipe.

Une face tournée vers le corps médical et les institutions qu'il doit contrôler, une autre dirigée vers l'autorité politique qu'il doit informer et parfois instruire voire initier, ce Janus est le policier sanitaire du canton que personne ne peut empêcher d'investiguer... et parfois de sévir. Ce n'est donc pas un travail pour un courtisan ou une mauviette, même si psychologie, doigté et diplomatie font partie de ses attributs.

Courage au futur médecin cantonal!



Un agent de liaison indépendant

Dr Bernard Vaudaux, membre du comité du Groupement des pédiatres vaudois/GPV

Pour le comité du GPV, le médecin cantonal est:

Un intervenant majeur dans la politique de santé publique du canton. Garant de l'application des recommandations fédérales en matière de santé publique, il devrait aussi être en mesure d'identifier d'éventuels besoins cantonaux non couverts par les recommandations fédérales, surtout dans le domaine de la prévention. Il est nécessaire qu'il ait une formation en santé publique, ainsi qu'une vision de santé publique. Son rôle est aussi de veiller à ce que soient pris en compte les besoins sanitaires des populations défavorisées, minoritaires ou sans représentation politique.

L'agent de liaison entre l'ensemble du corps médical et les autorités politiques cantonales. De par sa formation et son activité antérieure, il est à même de comprendre la réalité quotidienne et les contraintes de la profession médicale et de les expliquer au monde politique. Toutefois, il n'est pas le lobbyiste du corps médical et son objectif est de

favoriser l'émergence de réseaux de prise en charge qui respectent les compétences spécifiques de chaque secteur professionnel intervenant. Pour ce faire, il est indispensable qu'il jouisse dans son poste d'une totale indépendance, tant à l'égard du corps médical que de l'autorité politique.

Le garant des règles déontologiques et éthiques dans le domaine de la santé. Il doit relayer aux médecins en pratique privée les exigences éthiques ou légales nouvelles attachées à l'exercice d'une profession médicale indépendante.

Porte-parole des médecins de terrain

Dr Ferdinand Beffa, président du Groupement des médecins travaillant en EMS/GMEMS

Monsieur le Médecin cantonal, cher confrère (ou chère consœur),

Qu'il est loin le temps où nous, médecins, du haut de notre piédestal, avions le sentiment de la toute-puissance. Oh! bien sûr très relative, la mort n'ayant jamais oublié l'un de nos Pères. Qu'il est actuel le temps où nous médecins, dans nos cabinets de consultation, dans nos hôpitaux ou dans nos EMS ressentons un sentiment d'injustice (ce n'est pas Calimero qui parle) et surtout une incompréhension d'un monde politique qui à la fois prêche l'incitation à promouvoir la valorisation de notre profession, en particulier pour les médecins de premiers recours, et en même temps légifère, pénalise, limite, diminue,

bloque, « bureaucratise » dans tous les domaines de la médecine, ne la laissant libérale que par le nom et pointant continuellement l'épée de Damoclès de la Justice au-dessus de nos têtes. Faut-il être masochiste pour continuer ou entreprendre une telle profession ?

Et pourtant, qu'il est beau de pouvoir aider son prochain, de tout faire pour le sortir de sa peine !

Nous, médecins d'EMS, avons également un plaisir sans fin à pouvoir soigner nos aînés, à rechercher si ce n'est le meilleur, en tout cas le moins mauvais des traitements.

Notre envie est de pouvoir développer des concepts d'amélioration de la qualité de vie et de la prise en charge en EMS. La prolongation seule de la durée de vie doit nous faire poser une question: Est-ce que la vie vaut encore la

peine d'être vécue? Si on arrive à y ajouter la qualité, alors la réponse est claire: OUI!

Soyez sûr, cher confrère, que tous les intervenants en EMS aiment leur travail, il n'est pas concevable de penser que les moyens de contrainte soient mis par plaisir, que les soignants aient volontairement dans l'idée l'infantilisation voire le mépris de nos résidents! Les moutons noirs existent dans toutes les professions et c'est à nous de faire le ménage!

Nous souhaiterions vivement que vous ne soyez pas là seulement comme **garant des décisions de l'Etat mais que vous acceptiez de nous rencontrer de temps à autre**, afin que vous puissiez également être le porte-parole des médecins du terrain.

Avec nos félicitations pour votre nomination!

A toute heure, le médecin



Ecouter



Analyser

La tâche est complexe et exigeante

*Dresse Hedi Decrey Wick
et Dresse Marie-Henriette Fonjallaz,
coprésidentes de l'Association
des médecins omnipraticiens
vaudois/AMOV*

Qui, dans sa vie de médecin de famille, n'a jamais appelé le médecin cantonal? Souvent dans l'urgence, pour un avis, un conseil concernant une situation

sortant de l'ordinaire telle que la déclaration d'une maladie contagieuse, une demande d'interruption de grossesse, une question concernant la levée du secret médical, les démarches à faire face à une patiente ayant perdu sa capacité de discernement... mais aussi une demande pour une prescription de la Méthadone ou une question concernant la vaccination contre l'HPV.

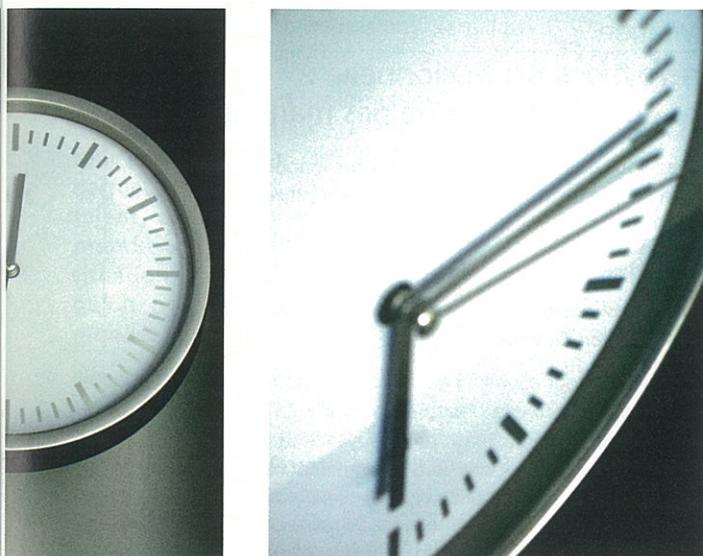
A notre avis, le médecin cantonal remplit un double rôle.

Il est indispensable qu'il soit au bénéfice d'une solide formation en santé publique avec une vision pour la santé communautaire du futur lui permettant de prendre un rôle pro-actif dans le domaine de la promotion de la santé. Il est indispensable qu'il connaisse le terrain, qu'il sache communiquer avec le grand public et qu'il ait une bonne visibilité médiatique.

Il doit aussi être une personnalité intègre avec une grande indépendance d'esprit et jouir d'une autorité reconnue par ses pairs. Pour nous, les médecins de famille vaudois, il est important que le médecin cantonal soit accessible, à l'écoute de nos soucis, capable de nous donner un conseil pratique dans une situation médico-légale complexe. Nous attendons également qu'il relaie nos préoccupations concernant la relève et nos conditions de travail aux instances sanitaires du canton et qu'il consulte au besoin les associations médicales. Qu'il agisse comme médiateur entre la population, les professionnels de la santé et les instances sanitaires!

Beaucoup de tâches pour une seule personne? Trop?

cantonal devrait



Communiquer

Anticipation et vision d'avenir

*Dr J.-J. Boillat, président
du Groupement des médecins
hospitaliers/GMH*

Bien qu'il soit un collaborateur du Département de la santé publique, nommé par ce dernier, le médecin cantonal doit garder un lien étroit et permanent avec la pratique médicale aussi bien ambulatoire qu'hospitalière. C'est ainsi qu'il pourra gérer et donner son avis sur les problèmes médicaux posés au Département afin de garantir une pratique médicale adéquate.

Pour atteindre ces buts, le futur médecin cantonal doit impérativement avoir une expérience personnelle de la médecine ambulatoire et, si possible,

hospitalière et pas seulement une pratique théorique, nécessaire mais insuffisante pour régler le grand nombre de problèmes pratiques et concrets qui se présentent à lui.

Sa fonction est également d'anticiper les problèmes et d'avoir des perspectives d'avenir pour le développement des soins en général dans le canton.

Les médecins hospitaliers attendent du médecin cantonal qu'il soit à l'écoute des problèmes particuliers posés par leur pratique et qu'il soit en relais efficace pour que ces problèmes soient pris en considération par le Département de la santé publique.

Disponible et à l'écoute

*Dresse M.-O. Gubler, présidente
du Groupement des médecins scolaires
vaudois/GMSV*

Nous aimerions un **médecin charismatique**, sachant communiquer avec les médias, qui puisse être une figure publique. Il (elle) doit avoir une large vision des interactions entre médecine et société. Soutien des médecins vaudois, nous le (la) souhaitons disponible et à notre écoute. Une formation en médecine communautaire est tout aussi indispensable que quelques années de pratique en cabinet.

Pour le comité du GMSV, le profil souhaité du futur médecin cantonal est parfaitement décrit dans l'offre d'emploi publiée.

Atrium *Equipelement médical* Informatique **Concept**

Electronique et informatique médicale

Ch. L'Arzillier 31 1302 Vufflens-la-Ville
Tél. 021 784 16 74 Fax 021 784 16 06
www.atriumconcept.ch info@atriumconcept.ch

CONSEIL VENTE RÉPARATION

**Heine – MacQuarie – MIR –
Nissei – Schiller – Welch Allyn**

- Matériels à usage unique
- Appareils pour le diagnostic
- Instruments de diagnostic
- Mobilier, etc.

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne
Avenue de la Gare 9
Téléphone 021 321 03 00
Fax 021 321 03 01



Conférence RP *Vie*
réservée aux membres SVM

Invitation

Prévoyance professionnelle : des opportunités à ne pas manquer

- Savez-vous que votre association professionnelle dispose de sa propre institution de prévoyance 2^e pilier ?
- Savez-vous que vous pouvez y adhérer en tant qu'indépendant ?
- Savez-vous que les solutions proposées tiennent compte de l'évolution de votre cycle de vie ?

Si vous voulez tout connaître des différentes possibilités de plans de prévoyance et d'optimisation fiscale qui s'offrent à vous dans le cadre du Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de médecine, nous vous recommandons de vous inscrire dès maintenant à notre conférence.

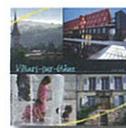
**Mardi 31 mars 2009 à l'Hôtel Mirabeau,
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne**

Inscriptions : par téléphone au 021 651 05 05
ou par e-mail à secgen@svmed.ch.



Retraites Populaires *Vie*
mutuelle d'assurances

inedit



inedIT Publications SA
Jordils Park
Chemin des Jordils 40
CH-1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 695 95 95
Fax 021 695 95 50
info@inedit.ch
www.inedit.ch

Tout un monde à découvrir!

www.inedit.ch

Une fonction charnière

Anne-Marie Bollier, déléguée romande de l'Organisation suisse des patients

Fonction difficile d'un professionnel qui doit contenter beaucoup de monde. Le médecin cantonal est appelé à naviguer entre les politiques, la loi, les professionnels et l'éthique. Il est à la charnière d'un dialogue indispensable dans le système de santé.

Pour les patients, il est souvent le gardien de la bonne application des lois et règlements assurant des soins de qualité. Il est un recours en cas de violation des droits des patients, mais aussi celui dont on attend des impulsions dans le domaine de la prévention, par exemple.

Ainsi, à la rigueur et logique législatives il doit allier des talents de communicateur, de médiateur, mais aussi de gendarme. On attend de lui à la fois des talents diplomatiques et la capacité de prendre clairement position dans des situations conflictuelles en admettant qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde.

Nous souhaitons au futur titulaire de cette fonction plein de satisfactions et de succès dans son travail. **Que son environnement administratif et politique lui laisse la liberté nécessaire pour œuvrer en faveur des patients et des intérêts supérieurs de la santé publique.**

Rencontrons-nous ! Vite !

Dr Maurice Hurni, président du Groupement des psychiatres-psychothérapeutes vaudois/GPPV

Monsieur le Médecin cantonal et cher confrère,

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, votre identité ne nous est pas encore connue. Nous aimerions pourtant profiter de l'occasion de ce numéro du *Courrier du médecin vaudois* pour vous inviter solennellement à prendre contact avec notre Groupement des psychiatres-psychothérapeutes vaudois. Vous allez en effet assumer la responsabilité de

coordonner les besoins des patients aux exigences des politiciens. Dans leur travail clinique de chaque jour, les psychiatres sont confrontés aux effets délétères, tant sur la santé mentale des patients que sur le système de soins, des **pressions économiques et de la déshumanisation qui, comme un cancer, érodent actuellement tous les liens sociaux.**

Le GPPV a entrepris diverses démarches pour résister à cette dégradation et serait très heureux de vous rencontrer pour en discuter et élaborer les modalités d'une collaboration fructueuse.

Pas une marionnette du pouvoir administratif et politique

Dr J.-P. Châtelain, président du Groupement des gynécologues vaudois/GGV

La qualité de nos soins médicaux est reconnue et repose en particulier sur un réseau dense de cabinets de praticiens: accès aisé, disponibilité et rapidité de prise en charge en sont le corollaire. Mais la libre entreprise, aventure enthousiasmante il y a dix ans encore, est mise en péril.

De nos jours, les tracasseries administratives, la mainmise sur les traitements médicaux par des technocrates plus coûteux qu'utiles, l'érosion des revenus par les blocages tarifaires et l'augmentation des charges et taxes ont de quoi castrer

toute volonté entrepreneuriale chez beaucoup de jeunes collègues. Nombre d'entre eux, déjà formatés durant leur assistantat, aspirent au fonctionariat.

Qu'espérer, à notre niveau, du nouveau médecin cantonal? Qu'il ne soit pas la marionnette du pouvoir politique et administratif. **Qu'il soit le lien fort et respecté entre les médecins (70% pratiquent en cabinet privé) qu'il représente et l'Etat qu'il sert.** Qu'il contribue à maintenir une médecine de proximité et de qualité et à l'organiser géographiquement. Qu'il œuvre pour que la relève des libres praticiens trouve des conditions de travail attrayantes.

Que lui souhaiter? Bonne chance!

Une autorité morale

Dr Jean-Pierre Pavillon, président de la SVM

Devenir aujourd'hui médecin cantonal vaudois requiert une liste de compétences et de qualités dont il est difficile d'imaginer qu'elles puissent être réunies chez un seul homme ou femme. Il suffit de lire l'annonce décrivant son poste parue dans la presse pour le constater! Aux larges compétences exigées, je rajouterais des qualités indispensables.

Bien sûr, en tant que cadre supérieur d'une administration, il doit avoir la

capacité de diriger une équipe, celle de s'y intégrer, de composer avec les impératifs politiques etc. Bien sûr, il doit disposer d'une solide formation en santé publique et être apte à diriger des programmes de prévention.

Mais encore...

Pour nous médecins qui soignons, le médecin cantonal doit avoir une bonne connaissance du tissu médical vaudois et une expérience de la pratique. **Il n'a pas à être notre lobbyiste, mais face à certaines décisions de l'administration**

prises « hors sol », sans aucune connaissance du terrain, il doit pouvoir apporter un regard vraiment médical. Et cette compétence ne s'acquiert ni sur les bancs de l'université ni dans des bureaux, mais dans la pratique de la médecine.

Il est aussi l'autorité de surveillance des médecins. Il doit donc avoir une indiscutable autorité morale, une connaissance aigüe de la déontologie sans verser dans le juridisme et en sachant collaborer avec nos propres instances déontologiques.

Bref, c'est l'éléphant blanc!

Les suites du Dossier du CMV 01-2009
« On se bouge! »

Kiloados, programme sur mesure pour les ados

La prise en charge des adolescents obèses est souvent très difficile, chronophage et grevée d'un taux d'échec important. Depuis une dizaine d'années, nous proposons un programme de prise en charge destiné aux adultes obèses. Récemment, nous avons développé un programme spécifique pour les adolescents. Notre équipe multidisciplinaire (14 intervenants dont plusieurs psychologues et le soutien de la policlinique pédopsychiatrique de Vevey avec la Dresse Dolivo) propose une trentaine d'ateliers de trois heures couvrant les aspects nutritionnels, d'activité physique et les aspects psychologiques. Il s'agit du programme Kiloados dont vous trouvez les détails sur le site de la SVM, www.svmed.ch, rubrique *presse/cm*.

Le programme Kiloados est accrédité par la Société suisse de pédiatrie et remboursé par les caisses maladie. Il est destiné aux adolescents de 14 à 18 ans, obèses, avec excès pondéral au-delà du 97e percentile de BMI pour l'âge et le sexe, en utilisant les valeurs de référence récemment publiées par la Société suisse de pédiatrie (Kromeyer et al.).

Les groupes d'adolescents sont limités à huit participants. Il n'y a qu'un cours par année. Il a lieu à Vevey, de fin avril à mi-décembre. Des cours d'accompagnement des parents sont aussi proposés en parallèle au programme adolescents.

Renseignements auprès de
la Dresse Durrer-Blaettler, tél. 021 923 53 33,
ou e-mail: dominique.durrer@bluewin.ch

Paprica: de nouveaux outils pour encourager ses patients à bouger!

L'activité physique quotidienne a fait ses preuves aussi bien dans la prévention des maladies que comme intervention thérapeutique. Un entraînement régulier peut amener à une amélioration des facteurs de risque cardiovasculaires, à un changement de la composition corporelle, mais aussi à une nette amélioration de la qualité de vie et de l'estime de soi.

La Policlinique médicale universitaire de Lausanne, associée à une équipe multidisciplinaire rassemblant entre autres des spécialistes du domaine de l'activité physique, de l'entretien motivationnel et des médecins généralistes, a mis sur pied une formation d'un après-midi sur le conseil en activité physique au cabinet médical afin de proposer une aide concrète dans cette entreprise ardue. Cette formation aborde les différentes spécificités du conseil en activité physique à travers un bref exposé suivi d'une discussion, des vidéos et des exercices pratiques.

Les participants auront notamment l'occasion de pratiquer les techniques de l'entretien motivationnel appliquées au domaine de l'activité physique. Enfin, comme il n'est pas concevable de parler d'activité physique sans faire quelques expériences pratiques, les participants se mettront en mouvement pour

apprendre à mieux identifier et décrire les différents niveaux d'intensité d'activité physique. Des outils pratiques seront remis aux praticiens, entre autres sous la forme d'un manuel de référence et d'une brochure pour les patients.

Des crédits de formation continue ont été attribués à ce programme par la Société suisse de médecine interne et la Société suisse de médecine générale, qui a décerné à cette formation son label de qualité. Les formations auront lieu les derniers jeudis après-midi du mois à partir du 26 mars 2009, à l'exception des mois de juillet, août et décembre. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de Fabio Peduzzi aux Ligues de la santé, tél. 021 623 37 41.

Dr méd. Dominique Durrer
Médecine générale FMH

Dr méd. Raphaël Bize, MPH
Policlinique médicale universitaire
Ligues de la santé

Recherche de médecins-conseils

Afin de concrétiser le projet d'une nouvelle structure d'organisation, la Vaudoise Assurances cherche 2-3 médecins (internistes, généralistes, éventuellement rhumatologues avec bonnes connaissances en médecine interne générale) pouvant consacrer au moins une demi-journée par semaine à l'activité de médecin-conseil.

Cette activité se fait dans les locaux de l'assurance et concerne l'évaluation médicale de sinistres, essentiellement en perte de gain. Une expérience en cabinet médical d'au moins cinq ans est souhaitée; des connaissances en médecine d'assurance seraient un net plus; à défaut, une disponibilité à se former est exigée. La Vaudoise Assurances étant active dans plusieurs régions linguistiques, une aisance communicative dans plusieurs langues est un avantage. L'âge idéal se situe entre 45 et 50 ans ce qui permettra, en cas d'intérêt mutuel, d'aborder la succession de l'actuel titulaire prenant sa retraite dans quelques années.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre contact avec le Dr A. Senff, avenue de Rumine 35, 1005 Lausanne tél. 021 312 80 33 (si possible en fin de journée) ou via e-mail: asenff@bluewin.ch

Vie associative

Le groupement Lausanne Ouest - Prilly - Renens est réactivé. Le Dr de Heller (avenue Vinet 30, 1004 Lausanne, e-mail: henri-kim.de.heller@svmed.ch) en assume actuellement la présidence.

La Dresse Jacqueline Landolt de Morges remplace le Dr André Genoud à la présidence du Groupement des cardiologues vaudois et la Dresse Danièle Gillard-Berguer de Cossonay est la nouvelle suppléante.

Prochaines parutions

No 3/2009 13 mai 2009
(délai rédactionnel 11.04.2009)

No 4/2009 24 juin 2009
(délai rédactionnel 22.05.2009)

Le courriel du Comité de la SVM

De: Comité de la SVM
A: Membres de la SVM

Date: 27 février 2009
Objet: Grève du 24 mars 2009

L'assemblée du 26 février dernier consacrée au laboratoire a été marquée par une forte participation (environ 300 personnes). La tenue et la sérénité des débats, l'unité, la solidarité et l'ouverture ont imprégné cette séance. Conviées à la réunion, l'Association romande des assistantes médicales, section Vaud, l'ASMAV, l'Association des médecins cadres du CHUV, l'AMG et l'Organisation suisse des patients ont en effet annoncé qu'elles soutiendront ce mouvement au niveau cantonal.



La première phase est ainsi lancée: de manière coordonnée avec la grève décidée par l'Association des médecins genevois, les cabinets médicaux du canton de Vaud seront fermés le 24 mars. Une manifestation sera également organisée en ville de Lausanne à l'issue de laquelle une pétition sera remise au Grand Conseil vaudois pour lui demander d'intervenir auprès des autorités politiques fédérales, en vue d'obtenir le retrait du projet et la réouverture des négociations intégrant cette fois les organisations professionnelles. D'autres mesures ont été listées et seront échelonnées crescendo jusqu'à l'obtention d'un effet tangible.

Tout cela nécessitera une communication publique aux médias et au monde politique ainsi qu'aux institutions concernées mais aussi un message personnel du médecin à ses patients sur la base de documents mis à disposition par la SVM. Cette communication sera essentielle à la réussite de cette action mais elle ne saurait éviter tous désagréments à vos patients sous peine de rater sa cible, faute de démonstration suffisamment visible des effets provoqués par les décisions fédérales. Nous vous rappelons que le n°2 de *Planète Santé* contient un dossier sur le laboratoire que vous pouvez signaler à vos patients. Et surveillez vos e-mails, car la communication interne passera essentiellement par ce canal et le site.

Le résultat de nos efforts reste toutefois dépendant de l'action au plan fédéral que nous appelons de nos vœux et pour laquelle nous avons fait des propositions. A cet égard, l'appel à la grève lancé par la SSMG pour le 1er avril vient compléter, sur un plan national, nos propres projets cantonaux et la stratégie nationale dans son ensemble est du ressort de la FMH.

Pour suivre le dossier www.svmed.ch

Disparition du Dr Marcel Cevey, ancien médecin cantonal

Le 28 janvier est décédé, à l'âge de 86 ans, le Dr Marcel Cevey, médecin cantonal de 1964 à 1985. Spécialiste de médecine interne et pneumologie, le Dr Cevey a occupé ce poste à une période de grandes mutations dans le domaine sanitaire; en collaboration notamment avec René Burnet, longtemps chef du service de la santé publique, et avec le professeur Pierre Gilliland, démographe, planificateur et avocat engagé des progrès sociaux, tous deux récemment disparus aussi. Epoque de construction de plusieurs hôpitaux remplaçant les anciennes infirmeries, de rapide développement de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, en EMS et par les soins à

domicile (OMSV), de développement de la médecine scolaire et de mise en place de plans en cas de catastrophe (ORCA). Le Dr Cevey a aussi été très engagé au sein du Comité de direction de la construction du CHUV. Tout au long de son mandat, il a entretenu des relations cordiales et de confiance avec la SVM.

Grand sportif dans sa jeunesse (athlétisme, ski, tir), Marcel Cevey était le fils du professeur Francis Cevey, un des pionniers de la lutte contre la tuberculose dans ce canton, créateur de la Clinique Cevey-Sylvana d'Epalinges, devenue depuis lors le Centre universitaire de traitement et réadaptation.

Dr Jean Martin

Prévoyance professionnelle: des opportunités à ne pas manquer

Savez-vous que

- votre association professionnelle dispose de sa propre institution de prévoyance 2e pilier?
- vous pouvez y adhérer en tant qu'indépendant?
- les solutions proposées tiennent compte de l'évolution de votre cycle de vie?

La Société vaudoise de médecine et Retraites Populaires Vie ont le plaisir de vous inviter **mardi 31 mars 2009 à une réunion, suivie d'un apéritif, à l'Hôtel Mirabeau de Lausanne**, afin de tout connaître des différentes possibilités de plans de prévoyance et d'optimisation fiscale qui s'offrent à vous dans le cadre du Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de médecine.

Nous vous recommandons de vous inscrire dès maintenant via notre site: www.svmed.ch sur lequel vous trouverez également le programme détaillé des conférences.

10e Journée SVM
Médecine et vin
Jeudi 30 avril 2009
Lieu et programme sur www.svmed.ch

Agenda

Le **Groupe des pédiatres vaudois** a le plaisir de vous convier à sa prochaine assemblée générale ordinaire qui aura lieu **jeudi 2 avril 2009 à 19h à l'Hôpital de l'Enfance**.

Le **Groupe régional Aubonne - Nyon - Rolle** vous convie à sa prochaine réunion qui aura lieu **lundi 23 mars 2009 à 18h30 au Caveau des vigneron de Nyon**. Elle sera suivie par une rencontre avec les autorités politiques et de police régionale. Renseignements, e-mail: vkirchner@genolier.net

« SAUVONS LA MEDECINE »

PETITION AUX AUTORITES CANTONALES

Nous soussignés, médecins de toutes spécialités, professionnels de la santé et patients constatant que :

- **la nouvelle liste des analyses prévue pour le 1^{er} juillet 2009 fera disparaître le laboratoire du cabinet médical** : les laboratoires ne couvrant plus leurs frais, les médecins devront y renoncer ;
- **le laboratoire du cabinet, outil essentiel de la médecine de proximité, est un élément majeur de la qualité des soins** : il permet la rapidité du diagnostic dans les cas d'urgence, réduit le temps requis pour commencer un traitement, diminue les risques que les maladies traitées trop tardivement font courir au patient, facilite le suivi des maladies chroniques et aiguës et assure un traitement économique ;
- **cette suppression entraînera pour le patient des risques supplémentaires, une dégradation de la qualité des soins ainsi que des inconvénients majeurs et coûteux** : perte de temps pour se rendre lui-même dans un laboratoire, attente des résultats, nouvelle consultation chez le médecin ;
- **cette décision technocratique entraînera des coûts additionnels** : consultations et hospitalisations supplémentaires, assistantes médicales au chômage, démotivation de la profession médicale, pénurie médicale aggravée et désertification médicale dans les régions rurales alors que la Suisse fait face à un manque de relève avéré et au vieillissement de sa population;
- **cette nouvelle mesure préfigure une dégradation de la prise en charge médicale des patients,**

1. ***nous demandons aux autorités fédérales l'annulation de cette révision de la liste des analyses, parce que nous tenons au maintien d'une médecine et de soins de qualité et de proximité*** : pilier de notre excellent système de soins, le métier de médecin de premier recours doit être renforcé au lieu d'être réduit à un rôle de simple triage comme dans les pays voisins ;
2. ***nous voulons participer aux négociations visant à mettre en place un tarif efficient*** ;
3. ***nous demandons un vrai partenariat des autorités fédérales et cantonales avec tous les professionnels de la santé et avec les représentants des patients*** ;
4. ***nous invitons les autorités cantonales à tout mettre en œuvre pour agir en ce sens. Il est en effet de leur compétence prioritaire d'assurer la couverture des besoins. La gestion de l'assurance maladie par la Confédération ne doit pas mettre en péril le système de santé.***

NOM et PRENOM(S)	ADRESSE	SIGNATURE
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		

Peuvent signer les ressortissants suisses et étrangers

*Pétition à retourner pour le 23 mars 2009 (date de réception) au plus tard à : Société vaudoise de médecine,
ch. de Mornex 38, cp 7443, 1002 Lausanne*

Inscriptions dans les annuaires : attention arnarque !

Trop souvent, les entreprises, dont les professions libérales, sont victimes d'arnarques à l'annuaire. Parmi les nombreuses méthodes utilisées pour acquérir des clients, la plus courante reste celle des envois publicitaires: le destinataire du courrier doit vérifier si son adresse professionnelle est correcte et la corriger le cas échéant.

Généralement, le texte et la présentation du formulaire mêlent si habilement les prestations payantes et gratuites que le lecteur y voit une offre gratuite dans son intégralité et signe les yeux fermés un contrat qui s'avère après coup un contrat coûteux.

Autre méthode prisée: les factures dissimulant une offre d'inscription. Le destinataire a ainsi l'impression qu'il existe déjà un rapport contractuel, alors que c'est en s'acquittant de la facture qu'il conclut un contrat.

Les sociétés qui sévissent sont notamment Annuaire-Pro, Inventaire-Pro, Printus, Meinhausartz.ch, ou encore www.CH-Telefon.ch. Il va sans dire que ces sociétés se renouvellent régulièrement!

Quelques précautions

Pour éviter de tomber dans les pièges tendus par ces sociétés, voici quelques précautions d'usage:

- ne pas répondre aux formulaires qui vous incitent à corriger ou compléter vos coordonnées personnelles et qui doivent être renvoyés signés;
- lire attentivement les formulaires envoyés et spécialement les petits caractères;
- ne conclure aucun contrat avec un démarcheur dont les coordonnées personnelles ne figurent pas sur la carte de visite, à côté du nom de la société pour laquelle il travaille;

- informer régulièrement votre personnel administratif.

Au cas où vous vous seriez fait piéger, les démarches à entreprendre sont les suivantes:

- ne pas payer la facture et contester immédiatement le contrat par courrier recommandé. Ce courrier devrait contenir au moins l'indication suivante: « Votre formulaire m'a induit-e en erreur, raison pour laquelle je conteste le contrat pour erreur essentielle. Le contrat est donc nul »;
- en cas de poursuites, il est impératif de faire opposition;
- s'ils persistent, menacez-les de prendre un avocat; c'est parfois suffisant pour arrêter les démarches de ces sociétés.

Véronique Matthey, juriste

médecins en grève

Signez et faites signer la pétition !

**On la trouve sur www.svmed.ch
ou en appelant le 021 651 05 05**

**• Venez manifester avec vos patients
le 24 mars 2009 !**

**Rendez-vous dès 11h30 sur
l'Esplanade de Montbenon à Lausanne**

www.babyplanet.ch



Commandez en ligne votre babycase avec le guide postnatal

VOTRE PHARMACIEN VOUS REMETTRA LE BABYCASE SUR PRÉSENTATION DU BON QUE VOUS POUVEZ IMPRIMER VOUS-MÊME.

sur www.babyplanet.ch

TRÈS PRATIQUE ET SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOS DÉPLACEMENTS AVEC BÉBÉ, LE BABYCASE S'EMPORTE PARTOUT OÙ VOUS IREZ ET S'ATTACHE TRÈS SIMPLEMENT À N'IMPORTE QUELLE POUSETTE.

VOUS Y TROUVEREZ, OUTRE LE GUIDE POSTNATAL BABYPLANET «DE LA NAISSANCE À LA PREMIÈRE BOUGIE», DE MULTIPLES ÉCHANTILLONS, BONS DE RÉDUCTION ET INFORMATIONS QUI NE MANQUERONT PAS DE VOUS AIDER DANS VOTRE NOUVELLE VIE DE PARENT.

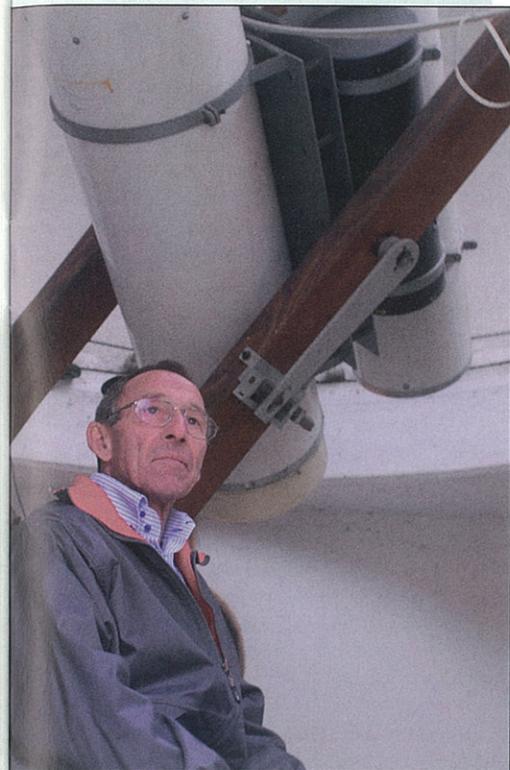


PHOTO NON CONTRACTUELLE

viapharma®



babyplanet



2009 est l'Année mondiale de l'astronomie.

Une actualité qui nous a incités à rencontrer le Dr André Burdet, 66 ans, chirurgien orthopédiste aujourd'hui retraité et passionné par les phénomènes astronomiques. Il nous a donné rendez-vous à son domicile à Corcelles-près-Payerne.

Docteur André Burdet

Le docteur qui tutoie les étoiles

André Burdet se destinait à la physique mais entreprend des études de médecine à Lausanne. Peut-être parce qu'il « aime les choses manuelles », il se spécialise en chirurgie orthopédique, formation qu'il acquiert à Genève, « avec de bons patrons qui ne nous apprenaient pas seulement la médecine mais aussi l'art de la pratiquer ». En 1979, il saisit la chance de prendre le poste de médecin-chef à l'hôpital de Payerne et s'installe dans une région qu'il ne connaissait que par le service militaire! Convaincu qu'il faut savoir s'arrêter au bon moment, il se décide pour une retraite anticipée à 60 ans, après une carrière d'un quart de siècle dans la Broye.

L'intérêt – on peut dire la passion – du Dr Burdet pour l'astronomie vient de loin: gamin, puis jeune homme, il se documente, consulte des cartes célestes, s'essaye à la construction de petits instruments, puis d'un plus important qu'il n'achève pas. Il renonce pendant ses études et par manque de temps à la pratique de l'astronomie. Un jour pourtant, le Dr Burdet reprend son instrument laissé en plan et le termine. Il taille et polit lui-même les optiques, « il suffit de frotter de façon aléatoire deux plaques de verre l'une sur l'autre avec un abrasif, cela demande plus de patience que de précision », assure-t-il. Dans le jardin de sa maison de Corcelles, il construit un petit observatoire qu'il n'utilise d'ailleurs plus aujourd'hui. En effet, la végétation environnante, la pollution atmosphérique et lumineuse, proche comme lointaine, ont rendu l'observation de moins en moins attractive. Il scrute maintenant le ciel plutôt depuis son chalet aux Voëttes.

Le ciel sous d'autres cieux

Devant l'impossibilité de trouver un ciel vraiment noir sous nos contrées, c'est ailleurs que le Dr Burdet poursuivra sa quête des étoiles: en 1986, il se décide d'aller à la rencontre (rare) de la comète de Halley dans l'hémisphère Sud, plus précisément à Madagascar. Ce voyage – en compagnie de Madame Burdet « qui partage ma passion mais qui n'avait à vrai dire pas d'autre choix! » – sera le premier d'une longue série: le Mexique

pour assister, en 1991, à une éclipse totale du Soleil de plus de six minutes, un émerveillement qui reste son plus beau souvenir. L'expérience se renouvelle, toujours aussi fascinante, au Chili, en Inde, en Chine, en Libye, en Mongolie, à la Guadeloupe et à La Réunion. Les Burdet tissent des liens d'amitié avec d'autres astronomes amateurs avec qui ils partagent les voyages. Ils projettent un retour en Chine cet été et un déplacement à l'île de Pâques pour 2010. Le Dr Burdet, de tempérament plutôt réservé – vaudois, diront certains –, raconte avec fougue les passages de Vénus devant le Soleil ou évoque la trajectoire et la vie de Holmes, Hyakutaké ou Hale-Bopp, comètes dont il parle comme de personnes qui lui seraient proches.

Esthétique, scientifique, philosophique

André Burdet lit beaucoup d'ouvrages et suit les calendriers des événements astronomiques. « Je reste fasciné par le contact avec une belle voûte étoilée, une éclipse totale me procure des émotions que je ne trouve nulle part ailleurs. Cela me fait aussi réfléchir à la place de l'homme dans l'Univers. Chaque découverte faite dans la compréhension de la cosmologie soulève de nouvelles interrogations... » Ces questions qui restent ouvertes ne sont pas pour déplaire à André Burdet, à une époque où les religions ne répondent plus à une quête existentielle de l'homme. « On trouve pourtant des religieux parmi les grands astronomes, l'idée du big bang a été énoncée pour la première fois par un abbé », précise-t-il. Et de noter que si le ciel a bien sûr une influence sur la Terre où la vie dépend du Soleil et où la Lune provoque les marées, les horoscopes ne répondent qu'à l'angoisse naturelle de l'homme. Quant à l'influence de la pleine lune sur les accouchements, « elle serait plutôt à rechercher dans l'obscurité des périodes de nouvelle lune, favorisant la procréation! ».

Agnès Forbat

Période du 13 avril au 31 mai 2009

• Jeudi 16 avril 2009

8 h 30-9 h 30: Colloque du service de dermatologie et vénérologie du CHUV – Dresse A.-K. Lapointe « Les autoanticorps dans les maladies systémiques » – Hôpital Beaumont, Lausanne. Renseignements: Françoise Bollag, tél. 021 314 03 60, e-mail: francoise.bollag@chuv.ch

• Mardi 21 avril 2009

8 h 30-10 h: Conférences du mardi du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHUV – Mme Ayala Borghini, Lausanne: « Prématurité et parentalité: dix ans de réflexion » – Salle Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 23 a (rez-de-chaussée), Lausanne. Renseignements, e-mail: supea.formation@chuv.ch

18 h 30: Colloques régionaux de l'Hôpital de Morges – Dr Th. Nicolet « La maladie de Crohn » – Auditoire de l'ESIM, Hôpital de Morges. Renseignements: Dr Alain Garcia, tél. 021 802 92 11.

Courrier du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

Société vaudoise de médecine

Chemin de Mornex 38 – 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur responsable

Pierre-André Repond, secrétaire général / PAR

Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud Papi / CBP
Agnès Forbat / AF
(Rochat & Partenaires Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Jean-Philippe Grob
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Pavillon
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Francis Thévoz

Réalisation et régie des annonces

inEDIT Publications SA
Chemin des Jordils 40
Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 51

Illustrations

Photos: Fariba De Francesco

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction. Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Formation continue programme ASCOR – FSC 2009: « Toucher-massage. Bébé, petit-enfant ». Réseau de soins ASCOR, avenue de l'Île-Heureuse 23, 1800 Vevey. Renseignements: V. Matthys, tél. 021 973 16 20, e-mail: v.matthys@bluewin.ch

• Mercredi 22 avril 2009

16 h-19 h: Mini-symposium de médecine intensive – quatre conférences + Table ronde « Prescription des médicaments en soins intensifs: comment allier performance et maîtrise des coûts » – CHUV, BH/08, Auditoire Alexandre-Yersin (no 1). Renseignements: Maguy Werly, tél. 021 314 20 09, e-mail: maguy.werly@chuv.ch

• Jeudi 23 avril 2009

9 h-12 h: Les Jéudis de la Vaudoise – Professeur So « Rhumatologie » – CHUV, Auditoire César-Roux. Renseignements, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

15 h-17 h 30: Colloque de formation continue du Service de cardiologie du CHUV – R. Hullin et coll. « Evaluation de l'indication à la resynchronisation cardiaque. Fibrillation auriculaire et insuffisance cardiaque » – CHUV. Organisation: Dr A. Jaussi. Renseignements: Patricia Crettaz, tél. 021 314 00 10.

18 h 30-21 h 30: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – M. Jean-Pierre Waber « Perspective post-kleinienne et winnicottienne de la relation analytique » – SPJBB, Pont-du-Moulin 14, Bienne. Renseignements: Josiane Charmillot, e-mail: josiane.charmillot@gef.be.ch.

• Samedi 25 avril 2009

9 h-15 h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Dr John Lippens « Transferts et contre-transferts » – SPJBB, Pont-du-Moulin 14, Bienne. Renseignements: Josiane Charmillot, e-mail: josiane.charmillot@gef.be.ch.

• Jeudi 30 avril 2009

9 h-12 h: Formation continue d'immunologie et d'allergie en collaboration avec le Service des maladies infectieuses – « Infection VIH: update diagnostique et thérapeutique de l'infection aiguë ou chronique par le VIH » – CHUV, Auditoire A.-Tissot – Renseignements: P. Braun, tél. 021 314 07 90, e-mail: pierrette.braun@chuv.ch

10 h 15-11 h 30: Colloque du Service de dermatologie et vénérologie du CHUV – Dresse M. Bigliardi « News from neurocutaneous research ». Hôpital Beaumont, Lausanne. Renseignements: Françoise Bollag, tél. 021 314 03 60, e-mail: francoise.bollag@chuv.ch

• Samedi 2 mai 2009

6e Journée de formation post-graduée de l'appareil locomoteur – Dr Nicolas Theumann « La Hanche dans tous ses détails » – CHUV, Auditoire César-Roux. Renseignements: Françoise Hermenjat, tél. 021 314 44 54, www.chuv.ch/rad

Prochain délai pour les annonces
concernant la période du
1er juin au 19 juillet 2009

Délai rédactionnel: 22 avril 2009

• Mercredi 6 mai 2009

Formation continue programme ASCOR – FSC 2009: « Le service hôtelier face à la personne soignée » – Réseau de soins ASCOR, avenue de l'Île-Heureuse 23, 1800 Vevey. Renseignements: V. Matthys, tél. 021 973 16 20, e-mail: v.matthys@bluewin.ch

• Mercredi 6 et jeudi 7 mai 2009

9 h 15-17 h 15: Formation continue de l'Université de Fribourg. – Prof. Evelyne Thommen « Les aspects sensoriels et moteurs de l'autisme » – Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, rue de Rome 6. Renseignements: tél. 026 300 73 47 et inscriptions on-line: www.unifr.ch/formcont

• Jeudi 7 mai 2009

15 h-18 h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Alain Neuenschwander « Concepts fondamentaux de la psychanalyse » – SPJBB, Pont-du-Moulin 14, Bienne. Renseignements: Josiane Charmillot, e-mail: josiane.charmillot@gef.be.ch.

• Samedi 16 mai 2009

9 h-15 h: Séminaire psychanalytique de l'Arc jurassien – Dr John Lippens « Transferts et contre-transferts » – SPJBB, Pont-du-Moulin 14, Bienne. Renseignements: Josiane Charmillot, e-mail: josiane.charmillot@gef.be.ch.

• Mardi 19 mai 2009

18 h 30: Colloques régionaux de l'Hôpital de Morges – Service d'orthopédie « Quoi de neuf dans les PTH et prothèse de cheville? » – Auditoire de l'ESIM, Hôpital de Morges. Renseignements: Dr Alain Garcia, tél. 021 802 92 11.

• Mardi 26 et mercredi 27 mai 2009

Formation continue programme ASCOR – FSC 2009: « La relation d'aide » – Réseau de soins ASCOR, avenue de l'Île-Heureuse 23, 1800 Vevey. Renseignements: V. Matthys, tél. 021 973 16 20, e-mail: v.matthys@bluewin.ch

• Mercredi 27 mai 2009

16 h: Séminaire du département de pharmacologie et toxicologie – Prof. Gerardo Gamba « Modulation of NCC and NKCC2 activity by WNKs » – Rue du Bugnon 27, entrée C3, 1er étage, salle de conférence.

• Jeudi 28 mai 2009

Formation continue programme ASCOR – FSC 2009: « Massage minute assis » – Réseau de soins ASCOR, avenue de l'Île-Heureuse 23, 1800 Vevey. Renseignements: V. Matthys, tél. 021 973 16 20, e-mail: v.matthys@bluewin.ch

15 h-17 h 30: Colloque de formation continue du Service de cardiologie du CHUV – M. Preisig et coll. « Dépression, sexe et accident cardio-vasculaire: La poule ou l'œuf? » – D. Di Francesco et J. Nussberger « Nouveautés thérapeutiques en cardiologie non interventionnelle: canaux If, Vaccin anti-HTA » – CHUV. Organisation: Dr A. Jaussi. Renseignements: Patricia Crettaz, tél. 021 314 00 10.

perspectives réjouissantes
pour tout le monde

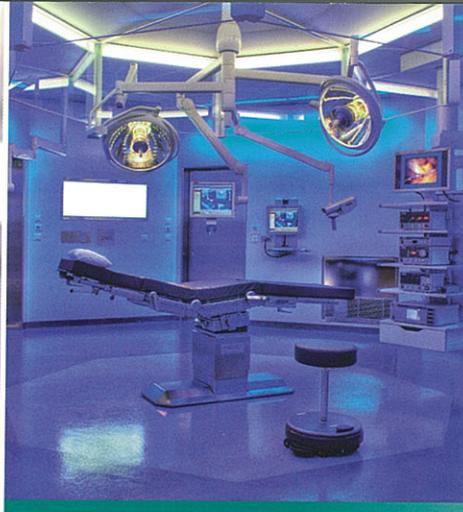
Crédits
de construction
et hypothèques
dès **1%**
Tél. 021 613 06 70



Banque **WIR**
depuis 1934

www.banquewir.ch

Lausanne • Bâle • Berne • Luganó • Lucerne • St-Gall • Zurich



Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé

**Tous traitements
chirurgicaux et
médicaux - maternité**

Etablissement privé de 150 lits

Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Unité de soins intensifs

Centre ambulatoire / Endoscopie

Centre de cardiologie interventionnelle

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24h/24

Institut de radiologie (I.R.M., CT-SCAN, PET-CT)

Institut de radio-oncologie

Laboratoires

Centre de procréation médicalement assistée

Institut de physiothérapie

THE SWISS
LEADING
HOSPITALS
Best in class

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM
Recognised for excellence



Au-delà de l'analyse médicale...

...Il y a le service Unilabs: fiabilité, qualité, proximité, contact personnalisé et résultats interprétés par nos équipes scientifiques.

Etre aux côtés du médecin et de ses patient(e)s, bien au-delà de l'analyse médicale, telle est notre mission au quotidien.



Unilabs

Analyses médicales

UNILABS EN SUISSE, C'EST AUJOURD'HUI 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES ET 23 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ www.unilabs.ch